



Republique Démocratique du Congo
Ville de Kinshasa



Justice - Paix Travail

Kinshasa, le 03 octobre 2017

N° SC/116/1/BCV/MPSD/NL/2017

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur et Sécurité ;
 - Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice ;
 - Monsieur le Vice-Gouverneur de la Ville de Kinshasa ;
 - Monsieur le Ministre Provincial de la Population, Sécurité et Décentralisation ;
 - Monsieur le Commissaire Provincial de la Police Nationale Congolaise/ Ville de Kinshasa ;
 - Monsieur le Directeur Provincial de l'ANR/ Ville de Kinshasa ;
 - Monsieur le Chef de Division Urbaine de l'Intérieur et Sécurité ;
 - Messieurs les Bourgmestres des Communes de Limete et de la N'sele.
- (Tous) à Kinshasa

A Messieurs
MALOBO MUKANGE Joseph et YOKO
NYONGO Sébastien, respectivement
Président et Vice-Président du Comité
organisateur des funérailles de l'Apôtre
OLANGI ONASAMBI
C/ MCCS
à Kinshasa/Limete

Concerne : Votre courrier n° FOW/COFU/AA/
10.2017/001 du 03 octobre 2017

Messieurs,

Votre correspondance dont références en
concerne m'est bien parvenue. Je vous en remercie

Je saisis cette occasion pour réitérer à la
grande famille du Ministère Chrétien du Combat Spirituel les
condoléances les plus émues du Gouvernement Provincial de Kinshasa
pour la perte de ce grand serviteur de Dieu.

Signature

Signature

Signature

B.P. 50 Kinshasa I - Tél : +243 80223650 / 005373337 - Adresse / A/c, Colonel Ebeys n°150 - Kinshasa - Gombe
Site WWW.kinshasa.cd - e-mail : contact@kinshasa.cd

Aussi, ne pouvant vous accorder l'autorisation sollicitée de procéder à l'inhumation de l'illustre disparu dans vos installations, le Gouvernement Provincial de Kinshasa vous concède-t-il un carré spécial à la Nécropole Entre Terre et Ciel dans la Commune de la N'sele.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression renouvelée de ma compassion.



André KIMBUTA